Maison franco-japonaise
Institut français de recherche sur le Japon
Séminaire doctoral

Organisé alternativement les mardis et vendredis de la première semaine complète du mois, de 18h00 à 20h00, en salle 601, Maison franco-japonaise (3-9-25, Ebisu, Shibuya-ku, Tokyo).

Ce séminaire est destiné aux doctorants francophones en sciences humaines et sociales travaillant sur le Japon. Le but du séminaire est de permettre aux doctorants de présenter leurs travaux achevés ou en cours.
À chaque séance, deux intervenants disposent chacun de 30 minutes de présentation orale, puis 30 minutes sont dédiées à la discussion collective.

Contact : doctorantsmfj (ajouter @gmail.com)

La prochaine séance aura lieu le : **vendredi 13 janvier 2012**

- Michael DERVELOIS : Docteur en sociologie de l'université Paris IX Dauphine, IRISSO.

« Le rôle de l'encadrement institutionnel et associatif pour l'insertion professionnelle des handicapés au Japon : Points communs et divergences avec le système français »

Notre recherche est réalisée principalement au Japon, auprès de responsables d'équipements sociaux chargés d'activer l'insertion professionnelle des personnes handicapées ainsi que de leurs usagers. La mise en perspective avec la France nous permet de confronter, au regard de la sociologie de l'action, l'activation issue de ces établissements et de réfléchir sur l'efficacité de leurs modèles respectifs, apparemment opposés. Il s'agit, après tout, d'appréhender, dans cette recherche, les difficultés de l'usager handicapé à faire face à son employeur et de dévoiler l'influence de l'institution dans ce rapport de force.

L'idée d'étudier un sujet encore vierge de tout précédent sur la société japonaise met à la disposition du sociologue, en position de pionnier, un grand ensemble de données issues de la collecte d'informations et lui laisse également toute la latitude d'en donner l'intérêt sociologique qu'il veut. Dans notre thème du rôle des équipements institutionnels et associatifs visant le soutien à l'emploi des personnes handicapées, le terrain de recherche japonais s'avère très vaste, par la multitude des formations publiques à découvrir et, curieusement, toujours boudé jusqu'à présent par les chercheurs français. Il semblait pourtant simple d'appliquer le décryptage que nous offre la sociologie de l'action par les concepts des fondateurs tels que Michel Crozier, Renaud Sainsaulieu ou Amartya Sen. Ils nous permettent de focaliser notre attention sur la marge d'autonomie et le pouvoir que se sont donnés les établissements publics et les associations de personnes handicapées au Japon par rapport à leur alter-ego français. Ils nous amènent également à porter notre analyse autour du concept de liberté de l'acteur suivant l'augmentation de la variation de choix. Et, déjà à ce stade de

découverte du système japonais d'aide à l'insertion professionnelle, les présupposés de manque de dynamisme volent en éclat.
Mais bien au-delà d'un simple état des lieux du rapport de force entre ces acteurs de l'accès à l'emploi, usant de stratégies pour infléchir une position désavantageuse au départ, il nous a été donné d'utiliser les approches de chercheurs tels que Giovanna Proccaci, Hanne-Troest Petersen ou Denis Castra, soutenu par François Dubet, pour obtenir un éclairage conceptuel plus approfondi. D'abord, ces auteurs nous permettent d'observer les ressources stratégiques employées par l'acteur social concerné pour rester sous la protection de la société civile. Ensuite, ils nous poussent à retracer les contours de ces deux modèles mis en confrontation, celui français et celui japonais. Enfin, ils permettent de faire progresser le comparatisme au niveau du cadre sociétal de ces deux politiques sociales étudiées, guidées par la logique de l'éveil à l'identité professionnelle, en repérant leur efficacité à encourager au dynamisme des usagers handicapés, à créer l'activation. Et la mise en confrontation accuse le coup par l'extrême opposition des deux modèles qui s'affirment jusque dans les résultats d'hypothèses. Nous pouvons dégager des thèses très surprenantes, mais elles finissent toutes par vérifier que, dans tous ces systèmes, l'institution reste toujours en position de force.

- DUCROS Garance : Ethnologue, professeur invité à l'université de Nagoya.

« Travailler sur le mariage d'un point de vue ethnologique au Japon : réflexion sur différentes manières de conduire une enquête de terrain. »

Cette présentation s'appuie sur un travail de thèse portant sur les transformations du mariage au Japon.

Lorsque la société japonaise avait pour base la « maison », la forme de mariage prédominante était celle du mariage « par entrée de la bru » (*yome.iri kon* 嫁入婚). Dans le cadre de ce type de mariage, la jeune fille quittait les siens pour se marier dans la maison de son époux où avaient lieu les réjouissances du mariage les plus importantes, puis elle s'installait chez lui.

Le système de la maison est cependant censé avoir disparu suite, notamment, aux réformes juridiques réalisées dans l'après-guerre et aux changements des modes de vie liés à l'entrée du pays dans une période de haute croissance économique. Il m'a paru qu'il était donc nécessaire de s'interroger sur le sens de ce que sont la cérémonie de mariage et le système matrimonial unissant deux individus et deux familles dans la société japonaise contemporaine.

Pour comprendre les dynamiques du mariage, j'ai mené une enquête de terrain qui a comporté plusieurs étapes et a combiné plusieurs méthodes. L'objet de ma présentation du 13 janvier 2012 sera une réflexion sur l'élaboration d'une enquête ethnologique au Japon, ses difficultés et son exploitation.